

CONSEIL D'ÉCOLE Exceptionnel
Lundi 23 janvier – 17h

Personnes présentes	
Direction du lycée	DEVILARD Didier – PROVISEUR LFCG MCNAUGHT Simon – Directrice Section Britannique DUBES Véronique - Directrice
Représentants des parents	ROBBINS Mathieu COZMA Melya DELANEY Tracey MARQUEZY Stéphane MARTIN Marie-Pierre LAMPING Karine VASILEV Sevdalina DIBAYA Josèphe AUBRY Vanessa KERBAUL-DUPUY Christelle BREBNER Victoria CHAVANAT Pauline FREIHA Sandra MOQUET Anne Elizabeth TERRASSE Maria
Enseignants	BENOUARIECHE Jessica BONNEFOY Maryline CALVO Julie CARRIER Corinne DESPLANQUES –VAIRON Adeline DESTOMBES Fanny KAÏS Anne-Sophie MARAVIGLIA Cerian MATON Géraldine MOSS Lucie PROVENZANO Pauline RAJOELSON Henintsoa SABA Christine TEP Thida TSATSARIS Emmanuelle

Secrétaires de Séance : RAJOELSON Henintsoa (enseignante) / Stéphane MARQUÉZY (parent d'élève)

PRÉSENTATION DES CONCLUSIONS DU RAPPORT OFSTED

Le lycée Charles de Gaulle (LFCG) de Londres a été inspecté du 15 au 17 novembre derniers par l'agence d'évaluation anglaise OFSTED (Office for Standards in Education, Children's Services and Skills).

Des inspections ont lieu pour toutes les écoles publiques ou indépendantes en Angleterre, tous les 3 à 5 ans, et elles sont réalisées par plusieurs agences dont la principale est l'OFSTED.

Lors de la dernière inspection de juin 2018, l'établissement avait obtenu le classement « good » dans toutes les catégories. Entretemps, en 2019, de nouvelles normes ont été publiées par le Department of Education (DFE).

Le gouvernement britannique, dans un contexte post-Covid et suite à certains événements tragiques survenus dans des établissements pourtant labélisés « Outstanding », a pressé l'OFSTED d'inspecter toutes les écoles d'ici 2025 de manière approfondie à l'aune des nouvelles normes.

Lors de leur passage de novembre, les inspecteurs anglais ont décerné un « good » sur 4 items importants :

- Qualité éducative
- Comportement et attitudes des élèves
- Qualité globale de l'enseignement en maternelle
- Qualité globale de l'enseignement au lycée.

En revanche, en ce qui concerne les deux autres points, l'évaluation de l'OFSTED a relevé des progrès à réaliser (« requires improvement ») dans le domaine du « développement personnel des élèves » et un non respect des standards anglais pour les écoles indépendantes (« inadequate ») en ce qui concerne le « leadership et management » de l'établissement (essentiellement dû à des défaillances dans le domaine du « Safeguarding ».* Bien que la majorité des champs évalués par cette inspection se soient vus au final accordés une notation « good », l'inadéquation aux standards du « Department of Education » pour un seul point a suffi à déclasser automatiquement l'ensemble de l'établissement et lui voir attribué la note globale « inadequate » en conclusion.

*Rappel : Ofsted uses definitions of the term 'safeguarding' from statutory guidance. Safeguarding children is defined in "Working together to safeguard children" as:

- protecting children from maltreatment
- preventing impairment of children's health or development
- ensuring that children are growing up in circumstances consistent with the provision of safe and effective care
- taking action to enable all children to have the best outcomes

Les points essentiels au niveau du LFCG

L'inspection de l'OFSTED a révélé que bon nombre de pratiques et procédures françaises jugées adéquates en 2018 ne le sont plus aujourd'hui.

Les échanges avec les inspecteurs ont mis en évidence plusieurs situations conformes aux normes françaises, qui devront désormais satisfaire simultanément les standards anglais :

- **Plan de progression** En début d'inspection, les inspecteurs de l'OFSTED ont noté que le Projet d'établissement, qui est le document directeur standard dans la gestion de tous les établissements français, devait également être complété par un « Plan de Progression » pour satisfaire aux normes anglaises. Cet outil de pilotage supplémentaire est basé sur des critères objectifs et statistiques.
- **Données de « Safeguarding »** L'inspection a insisté sur la nécessité de désormais centraliser toutes les données de safeguarding pour l'établissement en une base unique.

- **RSE et RE** L'inspection a demandé au Lycée de produire et implémenter une RSE (Relationships and Sex Education) policy et une RE (Religious Education) policy, toutes deux conformes aux normes anglaises.

Questions des parents

1. En ce qui concerne la qualité de l'éducation, ainsi que la note globale, le Lycée ambitionne-t-il de passer du ratio "good" à "outstanding"? Si oui, quels sont les axes d'améliorations prévus à cet effet.

La quête du « Outstanding » pour la qualité globale de l'éducation n'est pas la priorité dans la mesure où notre établissement de 3420 élèves, réparti sur quatre sites (dont certains en association avec des écoles locales), allant de la maternelle à la terminale et offrant différents cursus linguistiques, peut difficilement répondre pour l'intégralité de sa structure à des normes destinées à des institutions plus homogènes et de taille bien moindre. Il reste que les résultats académiques du LFCG lors de la session d'examens 2022 est exceptionnelle, comme précisé ci-dessous.

Session 2022 - Baccalauréat

Nombre de candidats	Admis au 1er groupe	Admis au 2ème groupe	Total admis	%	Mention TB (félicitations du jury)	Mention TB	Mention B	Mention AB	Admis sans mention
227	226	1	227	100%	53	93	61	14	6

Public Examination – British Section A-Levels Results | June 2022

Year 12 (PAL)	TOTAL	A	B	C
FRENCH AS	47	43	4	0
TOTAL %		91.5%	8.5%	0.0%

2022
A* 41.4%
A 21%
B 24.1%
C 9.9%
A*-C : 96%
A-E : 100%

93% de nos élèves ont obtenu une mention TB ou B au baccalauréat session 2022
62% de nos élèves ont obtenu A+ ou A

2. Combien de temps sera selon vous a priori nécessaire pour résoudre les insuffisances pointées par le rapport OFSTED à l'école primaire de South Kensington ?

Un plan de travail est actuellement en cours de finalisation. Il récapitule la mise en œuvre concrète et planifiée des éléments des aménagements qui seront effectués durant les 6 prochains mois.

Ce plan, à valider par l'OFSTED, sera présenté en conseil d'établissement avant les vacances de février. L'organisme de contrôle effectuera ensuite régulièrement dans les mois qui suivront des visites non annoncées visant à vérifier la bonne mise en œuvre de ce plan et ses effets sur les points d'amélioration demandés.

À la rentrée de septembre 2023 un audit interne sera réalisé (simulation d'inspection). Puis, un nouveau passage de l'OFSTED sera demandé à l'automne 2023, soit 12 mois après l'inspection initiale, prenant la forme d'une contre-visite dont l'objectif pour le Lycée le retour à une note globale de « Good ». De plus, même si l'OFSTED dispose, selon les textes en vigueur, d'un délai pouvant aller jusqu'à trente mois après la première inspection pour effectuer sa contre-visite, tout sera mis en œuvre pour que, dans les faits, cette attente soit la plus courte possible.

3. La publication des normes actualisées du Département de l'Éducation Britannique (DFE) date de 2019. Comment le Lycée justifie-t-il l'inadéquation de leur mise en œuvre ?

Les 400 items évalués sont sensiblement toujours les mêmes, malgré la mise à jour de 2019 ; toutefois la marge de tolérance s'est réduite. La Direction du LFCG n'avait pas mesuré ce changement à sa juste valeur. Par exemple, l'infirmerie de l'école André Malraux, identique depuis 5 ans, ne semble plus satisfaire aux normes.

Dans l'idée de préparer une probable Inspection, des experts britanniques avaient été contactés et missionnés. L'audit (simulation d'inspection) du fonctionnement global de l'établissement avait été prévu au mois de janvier 2023, tandis que l'inspection de l'OFSTED était attendue plutôt en fin d'année scolaire. Des travaux, notamment de mise à jour des « polices » étaient en cours. L'inspection en novembre est intervenue comme c'est toujours le cas, de manière impromptue, mais malheureusement avant la finalisation de ces travaux préparatoires.

4. En ce qui concerne le « safeguarding », quel est votre plan pour pallier le problème du recrutement? Des changements sont-ils prévus dans la formation des surveillants ? Si oui, lesquels ?

- *Les certificats émis par le DBS (Disclosure and Barring System) sont à jour et vérifiés régulièrement. Un agent recruté peut, en attente de son DBS, prendre ses fonctions, à condition d'avoir fourni les extraits de casiers judiciaires des pays dans lesquels il a séjourné durant les 10 dernières années.*
- *Cette procédure est validée par l'OFSTED.*
- *La remarque de l'OFSTED sur le “check DBS” porte sur notre tableau de suivi. Si tous les DBS étaient valides, il manquait un emplacement indiquant “par qui” et “quand” la vérification avait été faite.*
- *Désormais, le candidat devra fournir 2 références issues de son/ses précédent(s) emploi(s). Il sera informé que des recherches seront réalisées sur internet concernant son activité.*
- *Le service RH a d'ores et déjà modifié les documents de suivi des DBS du personnel ainsi que ses procédures de vérification.*
- *Le retard de signalement de situations aux services sociaux concerne un cas précis où l'OFSTED reproche à l'établissement de ne pas avoir été suffisamment réactif. L'équipe Safeguarding du LFCG avait décidé de rencontrer en premier lieu, la famille afin de privilégier une approche collaborative et préventive permettant également de mieux évaluer la situation.*
- *La centralisation des données de safeguarding s'opèrera via le logiciel CPOMS (Child Protection Online Management System) dont le Lycée s'est porté acquéreur.*
- *À usage exclusivement interne, CPOMS permettra suivant le profil des membres du personnel de : signaler des informations, consulter ou extraire des statistiques retraçant l'activité de l'ensemble des sites et de renseigner les mesures de safeguarding correspondantes prises par le Lycée.*

- L'outil CPOMS permettra également la visualisation des situations de vie scolaire actuellement enregistrées de manière indépendantes par chacune des structures, soit 7 pôles (4 écoles primaires, collège, lycée et Section Britannique). Les situations de vie scolaire seront désormais également enregistrées de manière centralisée dans cette base unique par chacun des sept pôles du LFCG.
- À noter qu'une attention particulière est demandée sur les questions de discrimination et de harcèlement sexuel.
- La conservation des données enregistrées répondra aux exigences habituelles de protection des données personnelles, tant britanniques qu'européennes.
- Parmi les autres mesures envisagées pour améliorer la gestion du Safeguarding, le LFCG prévoit le recrutement d'un personnel dont les missions seront centrées sur la mise à jour des polices et leur mise en œuvre dans l'établissement. Ce rôle comportera également la prise en compte des guidances OFSTED et de leur évolution, la responsabilité de la relation avec l'agence elle-même et enfin le reporting régulier vers le propriétaire. Ces responsabilités étaient jusqu'à présent assurées par M. McNaught, directeur de la Section Britannique, et qui s'en verra donc bientôt déchargé.

5. Afin de remédier aux carences soulignées quant au développement personnel, pensez-vous qu'il serait envisageable de donner la possibilité à des intervenants professionnels extérieurs d'animer des activités comme dans les autres annexes primaires du Lycée ?

La question du développement personnel concerne le temps scolaire. En particulier, l'OFSTED demande la rédaction d'une RSE « policy » grâce à laquelle seront complétés des particularités britanniques, les domaines de nos programmes qui ont trait à ces questions.

6. Que pouvez-vous nous dire de plus sur l'audit qu'entreprend le Lycée? S'en tiendra-t-il strictement aux aspects de *safeguarding* mentionnés dans le rapport OFSTED? Ou aura-t-il un scope plus élargi, prenant par exemple en considération l'évaluation des procédures de pick-up des élèves (notamment des plus jeunes).

Un plan d'action très détaillé – pas moins de 61 actions programmées – est en cours de finalisation. Il sera rendu public début février et proposé à l'OFSTED pour validation. Ce plan d'action précisant également des critères d'évaluation, un calendrier et les personnes en charge, couvre un large éventail de domaines et vise à combler les lacunes pointées par le rapport.

Le point soulevé du « pick-up » des élèves est également en cours de réflexion sur le site de South Kensington. En effet, de plus en plus de parents adressent des consignes de dernière minute qui rendent difficiles les vérifications requises. À revoir lors du prochain Conseil d'Ecole courant mars.

7. L'infirmier de South Kensington est-elle concernée par les insuffisances soulignées dans le rapport OFSTED?

L'infirmier du site de South Kensington n'est pas concernée. Les écoles de Fulham et Ealing devront prévoir la mise à disposition de toilettes spécifiques à leur poste infirmerie, ainsi que la pose d'une cloison permettant d'isoler les personnes accueillies.

8. Pourriez-vous nous communiquer plus d'informations sur la mise en place de la prise en charge des enfants à besoin particulier (de l'identification du besoin à la gestion en classe pour l'équilibre de l'enfant et du groupe) ?

De quelle manière se fait le travail avec l'orthophoniste ?

La procédure d'évaluation des situations est communiquée en annexe du compte-rendu. Elle décrit les niveaux d'interventions de l'orthophoniste scolaire.

Lorsqu'un enseignant constate des difficultés d'apprentissage ou de comportement chez un élève, il actionne un premier niveau de solutions à caractère pédagogique. Il peut à cette occasion échanger avec ses collègues en Conseil de Cycle, notamment. Des aménagements sont proposés pour permettre à cet élève de surmonter ses difficultés. (Programme Personnalisé de Réussite Éducative ou PPRE).)

Pour le cas où les difficultés persistent durablement, une équipe éducative est réunie en présence des parents et du pôle médical du LFCG (médecin scolaire et/ou orthophoniste scolaire). Un parcours d'évaluations peut alors être recommandé aux parents :

- 1. pré-bilan réalisé par l'orthophoniste du LFCG qui oriente ensuite la famille vers le professionnel compétent*
- 2. bilans extérieurs à l'initiative de la famille*
- 3. une nouvelle Equipe Educative est convoquée qui, au vu des bilans fournis par la famille, met en œuvre les recommandations formulées par les professionnels*

L'ensemble des mesures possibles est vaste et chaque élève à besoin éducatif particulier se voit proposer un Plan adapté à son profil et ses besoins (PAP - Plan d'Accompagnement Personnalisé ou PPS - Projet Personnalisé de Scolarisation) Ce plan est porté à la connaissance des personnels en charge dans l'école et il est régulièrement réévalué, afin de l'adapter aux progrès de l'élève.

Les familles peuvent être assistées dans leurs démarches auprès des institutions françaises (MDPH- Maisons Départementales pour les Personnes Handicapées) ou britanniques EHCP Education and Health Care Plan ou CAMS - Child and Adolescent Mental Health Services dans le but d'obtenir des accompagnements et/ou aides financières.